



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Conseil des commissaires

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 2 NOVEMBRE 2010 Volume 13 - numéro 5

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 2 novembre 2010 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassinat, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires.

Sont aussi présents : Messieurs Bernard D'Amours, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Madame Chantal Desjardins, messieurs Charles-Aimé Bélanger, France Dubé, commissaires, ainsi que Yves Breton, représentant du comité de parents.

PRÉSIDENTE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

et résolu :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin,

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Rapport du vérificateur externe et états financiers 2009-2010
- 5.0 Direction générale
 - 5.1 Tableaux synthèses de la situation financière des établissements – information
 - 5.2 Utilisation du terrain - 30, rue Bérubé à Cabano pour des fins communautaires
 - 5.3 Ouverture d'un poste de bibliothécaire
- 6.0 Varia
- 7.0 Période de questions
- 8.0 Prochaine séance
- 9.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-597-CC)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ET ÉTATS FINANCIERS 2009-2010

Monsieur Denis Dionne de la firme comptable «Raymond, Chabot, Grant, Thornton» fait la lecture du rapport déposé séance tenante sur la vérification comptable effectuée conformément aux exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et répond aux questions des commissaires.

Monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, explique les états financiers 2009-2010 de la Commission scolaire et présente le résumé des activités décentralisées des écoles.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accepte, conformément à l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), le rapport du vérificateur externe et les états financiers 2009-2010 comme soumis par le représentant de la firme «Raymond, Chabot, Grant, Thornton», monsieur Denis Dionne, et le directeur général adjoint, monsieur Daniel Beaulieu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-598-CC)

TABLEAUX SYNTHÈSES DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTABLISSEMENTS - IFORMATION

Pour le bénéfice des commissaires, le directeur général adjoint, monsieur Daniel Beaulieu, a préparé des tableaux synthèses expliquant l'évolution de la situation financière des établissements au 30 juin 2010, le résumé du rapport financier annuel par champ d'activités pour l'exercice 2009-2010 et un tableau précisant l'application des normes «PCGR» concernant le surplus accumulé de la Commission scolaire.

Monsieur Beaulieu donne les explications nécessaires et les commissaires délibèrent sur le sujet.

UTILISATION DU TERRAIN – 30, RUE BÉRUBÉ À CABANO À DES FINS COMMUNAUTAIRES

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne que, depuis plusieurs années, les citoyens de Cabano profitent de la disponibilité du terrain situé au 30, rue Bérubé à des fins communautaires. En effet, la Maison des Jeunes de Cabano profite de l'opportunité d'utiliser le terrain pour établir des jardins communautaires, ce qui permet une conscientisation écologique et éducative auprès des jeunes.

La Maison des Jeunes demande donc à la Commission scolaire l'autorisation de poursuivre l'utilisation du terrain à ces fins.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la vocation communautaire de la Maison des Jeunes de Cabano;

CONSIDÉRANT le but et les objectifs visés par la mise en place de jardins communautaires mis à la disposition des citoyens de Cabano;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Diane Valcourt, et résolu :

D'autoriser la Maison des Jeunes de Cabano à utiliser le terrain situé au 30, rue Bérubé à Cabano pour la mise en place de jardins communautaires;

QUE cette autorisation soit valide tant et aussi longtemps que l'utilisation du terrain conserve ladite vocation communautaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-599-CC)

OUVERTURE D'UN POSTE DE BIBLIOTHÉCAIRE

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise que le MELS a accordé le financement récurrent pour l'embauche d'un-e bibliothécaire professionnel-le qui devra assurer la consolidation et le développement de l'ensemble des bibliothèques de la Commission scolaire et ce, dans le cadre des programmes mis en place pour l'amélioration de la qualité du français et l'augmentation de la lecture chez les jeunes.

Les commissaires doivent donc autoriser l'ajout de ce poste au Plan d'effectif 2010-2011 du personnel professionnel.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT le financement récurrent accordé par le MELS à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs pour l'embauche d'un-e bibliothécaire professionnel-le;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ajoute au Plan d'effectif du personnel professionnel, à compter de l'année scolaire 2010-2011, un poste de bibliothécaire régulier à temps plein (100 % de tâche).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-600-CC)

VARIA

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, profite de la période de question pour préciser aux commissaires les explications qu'il a données aux autorités municipales de la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec concernant le bâtiment Maria-Goretti.

PROCHAINE SÉANCE

Le 16 novembre 2010 à 20h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-601-CC)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, sec. générale